

URGENT

Paris, le 1^{er} mars 2017

LA JUSTICE MET UN COUP D'ARRET A LA CAMPAGNE ILLICITE CONTRE LA BANANE BIO

L'Agence BIO et les professionnels de l'agriculture biologique se félicitent de la décision de justice rendue cet après-midi suite à leur action en référé et qui enjoint l'UGPBAN (Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique) d'arrêter, dès demain jeudi, sa campagne de communication illicite contre les bananes bio vendues sur le marché.

En effet, contrairement à ce qu'affirmait cet organisme, il n'existe pas de bananes bio sur le marché français ne respectant pas les normes communautaires. L'Agence Bio insiste en particulier sur le fait que les consommateurs peuvent avoir toute confiance dans tous les produits portant le label Bio, quelle que soit leur provenance.

L'Agence BIO rappelle ainsi que le règlement européen relatif à l'agriculture biologique encadre strictement les importations des pays tiers de tous les produits, y compris les bananes. Pour pouvoir être vendues sous label Bio dans l'Union européenne, les bananes, comme tous les autres produits cultivés en bio dans les pays tiers doivent :

- 1) respecter des règles de production équivalentes à celles prévues par la réglementation européenne sur l'agriculture biologique ;
- 2) être soumises à des mesures de contrôle d'une efficacité équivalente à celles appliquées dans l'Union Européenne sur les produits bio.

Pour pouvoir exporter leurs produits bio vers l'Union européenne, les pays tiers ou leurs organismes de contrôle font une demande de reconnaissance afin d'obtenir une équivalence avec le règlement bio européen.

Ainsi, l'équivalence accordée par la Commission européenne garantit que les produits importés vendus comme BIO dans l'Union européenne ont été produits conformément aux dispositions prévues par la réglementation européenne.

Pour en savoir plus sur l'agriculture biologique : www.agencebio.org

 ADOCOM[®]-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM